



Einheitliche Steuermeldungen

Datenschnittstelle (Konzeptionelles Design)

Brève description	décrit l'interface de données conceptuelle (c'est-à-dire au niveau du contenu) de communications fiscales.
Catégorie	Document de projet
Numéro	
Date	16.09.2011
Version	3.0
Statut	Version pour xsd V3.0
Autorisation	
Validité	
Remplace	
Publication	Association eAVS/AI (www.eahv-iv.ch) / info@eahv-iv.ch
Remarque	Voir aussi: «communication fiscale unique – Rapport de pré-analyse»

Sommaire

0 Généralités	4
0.1 But	4
0.2 Remarques formelles	4
1 Principes de base	5
1.1 Consignes légales	5
1.2 Étendue du message	5
1.3 Le nouveau N° AVS en tant que clé de liaison unique	5
1.4 Mariages, resp. partenariats enregistrés	6
1.5 Cas spécial d'avis LIFD	6
1.6 Etablissement de l'entrée en force	6
2 Échange des données	7
2.1 Déclaration cadre standardisée	7
2.2 Commande et communication fiscale	7
2.3 Plate-forme d'échange des données	7
2.4 Intégration dans les processus de notification	7
3 Commandes	9
3.1 Commande globale	9
3.1.1 Attributs dans la déclaration cadre	9
3.1.2 Attributs métiers	10
3.2 Commande	10
3.2.1 Attributs dans la déclaration cadre	10
3.2.2 Attributs métiers	11
4 Communication fiscale	12
4.1 Attributs dans la déclaration cadre	13
4.2 Attributs métiers.....	13
4.2.1 Communication fiscale	13
4.2.2 Données de base	14
4.2.3 Données commerciales (en option)	16
4.2.4 Données privées (en option)	17
5 Rejet de la commande de message fiscal	19
5.1 Attributs dans la déclaration cadre	19
5.2 Attributs métiers.....	19
6 Transmission de la communication fiscale	20
7 Annexe	21
7.1 Collaboration et vérification	21
7.2 Exemples	22
7.2.1 Commande 1	22
7.2.2 Commande 2	24
7.2.3 Commande 3	26
7.2.5 Commande globale	28
7.2.6 Message AVS relatif à la commande 1	29
7.2.7 Message AVS relatif à la commande 2	32
7.2.8 Message AVS relatif à la commande 3	34
7.2.9 Rejet de la commande de message fiscal 1	36

Contrôle des modifications

Version	Date	Auteurs	Commentaire
1-0	28.06.07	Équipe du projet	Version 1.0 validée par l'équipe de projet eAVS/AI
1-1	19.07.07	Bureau	Informations de titre ajoutées.
1-2	05.03.09	M. Burkhart	Révision technique et incorporation des formats techniques de message selon le concept détaillé CHM
1-3	12.03.09	D. Schregenberger	Adaptation à la proposition actualisée eCH0058.
1-4	18.03.09	A. Rogger	Adaptations dans le domaine métier
1-5	07.04.09	A. Rogger	Adaptation finale
1-6	16.04.09	M. Gomez	Adaptations techniques
1-7		M. Gomez	Complément
1-8	11.05.09	A. Rogger	Complément Liquidation / Rejet
1-9	15.05.09	A. Rogger	Complément dans la logique
1-10	26.05.09	A. Rogger	Adaptation changement de directive commune OFAS
1-11	31.07.09	A. Rogger	Adaptation due à la consultation caisse pilote et bureau des contributions
1-12	29.09.09	A. Rogger	Adaptation due au pilote
1-13	06.10.09	A. Rogger S. Pasquier	Adaptation consultation Traduction
1-14	25.11.09	M. Gomez	Champ TaxPayer optionnel (commande)
1-15	17.03.10	A. Rogger, M. Gomez S. Pasquier	Précision transmission
1-16	14.05.10	A. Rogger	Précisions
1-17	23.06.10	S. Goussev	intégration de la séance de concertation du 4 juin 2010
1-18	29.06.10	S. Goussev	Intégration du retour d'informations A. Rogger
1-19	15.07.10	S. Goussev	Adaptation: décalage des adresses postales dans les déclarations cadres
1-20	21.07.10	M. Gomez	Elaboration pour révision
2-0	09.08.10	M. Gomez	Finalisation
2-1	Octobre 10	A. Rogger	Changements retirés
2-2	29.11.10	M. Gomez	Restriction de la grandeur de la commande globales après la validation par ED-S, ED-T et la CSI.
2-3	03.01.11	M. Gomez	Correction du <i>Reporttype</i> dans la communication fiscale, Élimination du code 8 = <i>message immédiat</i> , déjà représenté dans <i>messagePriority</i> . Schéma V2.0 correcte.
2-4	10.05.11	S. Pasquier	Correction nom du champ remark (à la place de comment) dans le chapitre 5.2 et 7.2.6. Raison : incohérence entre le xsd 2.0 et le document présent
2-5	29.06.2011	C. Mattmann, M. Gomez	Adaptations sur la base de la séance du 14 juin 2011 (chapitre supplémentaire 1.5 – commande du revenu imposable selon la LIFD sans autres données – et traitement du NAVS13 au chap. 1.3); correction: le champ „referenceMessageID“ dans le cadre de l'avis fiscal doit être défini de manière optionnelle; le „recipien-tId“ en tant que champ obligatoire (1..n)
2-6	14.07.2011	A. Rogger C. Mattmann	Prise en compte du feedback d'A. Rogger, document pour la révision par les participants à la séance.
3-0	23.08.2011	A. Rogger C. Mattmann	Prise en compte de la révision par les participants à la séance: avec le code de commande -1, les allocations pour enfants doivent en outre être livrées. Les erreurs dans le modèle d'entités au chap. 3 sont corrigées (marquées en rouge).

0 Généralités

0.1 But

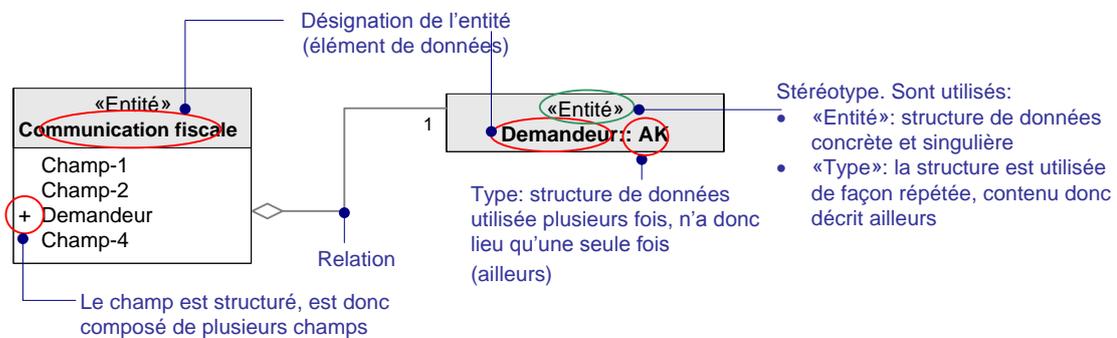
Ce papier décrit l'interface de données conceptuelle (c'est-à-dire au niveau du contenu) des communications fiscales entre les caisses de compensation AVS et les perceptions cantonales.

0.2 Remarques formelles

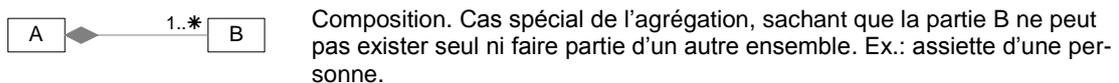
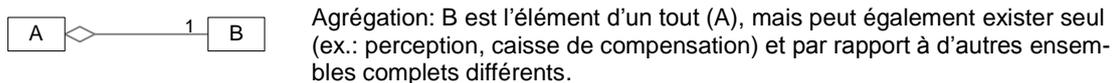
La description de cette interface de données s'effectue selon la Best Practice eCH-0036 (documentation pour l'échange des données orienté XML) sous forme d'UML. Ce dernier est transposé dans un schéma XML dans la phase de conception.

Diagrammes de classes

Les données devant être échangées sont représentées sous forme de diagrammes de classes UML. Voir le graphique ci-après ainsi que l'annexe.



On utilise les **relations** suivantes entre les entités.



Les nombres aux extrémités respectives définissent la **multiplicité**:

1	Exactement 1
0,1	0 ou 1
1..*	1 ou plusieurs
0..*	0 ou plusieurs

Les **listes de champs** doivent être interprétées selon la figure ci-après. Observer :

Nom de champ	Type de donnée	Description
Adresse du domicile	Type: adresse	Adresse du domicile du contribuable

Obligatoirement X = Oui, (X) = dans certains cas, oui, vide= jamais obligatoire

Type de données élémentaire (p.ex. montant, code (Ex.: Code: sexe) ou types de données structurés (ex: type: personne)

1 Principes de base

1.1 Consignes légales

L'interface décrite ci-après pour l'échange électronique et unique de communications fiscales entre caisses de compensation et perceptions s'appuie sur les «**Directives sur les cotisations des indépendants et des non-actifs (DIN) dans l'AVS, l'AI et l'APG**» de l'Office fédéral des assurances sociales.

Les sections suivantes de ces directives font autorité pour les communications fiscales:

- 1^{ère} partie «Travailleurs indépendants», chapitre 8, «Procédure de détermination du revenu», CH 1193 – 1254
- 4^{ème} partie «Annexes», chapitre 1. «Directives aux administrations fiscales concernant la procédure de communication du revenu aux caisses de compensation AVS», CH 4001 – 4138
- Annexe B «Délimitation entre le revenu d'une activité indépendante et le salaire déterminant dans certains cas spéciaux»
- Annexe C «Formulaires de communication fiscale»

Instructions nécessitant une adaptation lors de l'introduction de l'interface décrite ici:

- DIN, annexe D «Procédure de communication fiscale du revenu et de la fortune et traitement électronique des données».

1.2 Étendue du message

La livraison doit comprendre aussi peu d'informations que possible mais autant que nécessaire. Une interface trop extensive accroît la complexité, réduit l'acceptation et prête un flanc plus grand aux attaques par rapport aux efforts de protection des données.

L'interface doit en principe permettre que les caisses de compensation disposent de toutes les informations afin de pouvoir établir automatiquement des décisions de cotisation définitives et qu'il n'y a plus besoin que de contrôles resp. de sondages par l'utilisateur. Les indications dont on a besoin pour établir les décisions de cotisations sont fixées dans les directives correspondantes (DIN, DP).

Afin que les caisses de compensation puissent reconnaître les cas problématiques pour un contrôle manuel ou de pouvoir être capable de donner davantage d'informations aux membres, il faut des indications supplémentaires, partiellement en option. Exemple: revenu perçu à l'étranger en tant que travailleur indépendant SE.

1.3 Le nouveau N° AVS en tant que clé de liaison unique

Le nouveau N° AVS (NAVS13) sert à identifier sans équivoque les personnes imposables à annoncer. La réglementation suivante doit être appliquée de manière obligatoire:

- Les commandes des caisses de compensation contiennent le NAVS13 dans tous les cas.
- Les avis fiscaux contiennent le NAVS13 dans la mesure où l'administration des contributions le connaît. Cela est notamment valable lorsqu'il s'agit de répondre à une commande pour laquelle le NAVS13 a été livré. Des avis supplémentaires peuvent constituer des exceptions à cet égard. Dans ce cas, il est recommandé que la caisse de compensation demande le NAVS13.

Dans les rares cas où une personne a plusieurs NAVS13 (p. ex. saisonnier), il y a lieu d'annoncer le NAVS13 actuellement valable. Dans ce cas, l'administration des contributions prend contact avec la caisse de compensation concernée.

Les procédures de comparaison existant aujourd'hui partiellement (No AVS ↔ numéro du registre fiscal) ne sont plus utilisées.

1.4 Mariages, resp. partenariats enregistrés

Il faut, dans le cadre de la procédure de commande, tenir compte de la situation des partenariats¹.

Il résulte de ce fait que, d'une part, la caisse de compensation indique également le partenaire lors de la commande, et que l'administration fiscale restitue les données des *deux* partenaires. Les partenaires sont alors liées à l'intérieur de la commande resp. du message.

Commande de la caisse de compensation si: ...					Livraison de la perception si: ...	
Cas	Personne contribuable AVS	Partenaire connu	Indication sous «contribuable» (Taxpayer)	Indication sous «partenaire» (Spouse)	Existence d'un mariage	Mariage, resp. célibataire
1	Homme	Oui	Homme	Femme	Homme + femme	Homme
2	Homme	Non	Homme	-	Homme + femme	Homme
3	Femme	Oui	Homme	Femme	Homme + femme	Femme (en tant que contribuable/Taxpayer)
4	Femme	Non	-	Femme	Homme + femme	Femme (en tant que contribuable/Taxpayer)
5	Homme	Pas de mariage (célibataire)	Homme	-	Homme + femme	Homme
6	Femme	Pas de mariage (célibataire)	Femme	-	Homme + femme	Femme (en tant que contribuable/Taxpayer)

Cas 2+4: la perception signale dans tous les cas les indications destinées aux deux partenaires, également dans les cas 2 et 4. La caisse de compensation peut utiliser les données pour constituer les partenariats.

Cas 4: dans ce cas, la caisse de compensation ne peut pas remplir la rubrique «contribuable» dans la commande. La perception doit être en mesure de trouver le partenaire contribuable sur la base des indications faites par le partenaire, et de trouver ainsi l'assiette de l'impôt dans le système.

Cas 3+4: si le mariage n'existe plus à la perception (divorce).

Si les facteurs exigés ne sont pas disponibles séparément à l'administration fiscale pour chaque partenaire, il faut partir du principe, dans le cadre de la livraison de données détaillées, que la valeur du côté des autorités fiscales n'a été enregistré qu'une fois et est ainsi indiquée chez le «contribuable».

Personne contribuable dans le cas de partenariats enregistrés

Dans le cas des partenariats enregistrés, c'est la personne dont le nom vient en premier lieu dans le tri alphabétique / tri alphanumérique croissant (nom, prénom) qui est considérée comme rythmeur.

Annonces différenciées pour les couples

Si des annonces différenciées doivent être élaborées pour chaque conjoint (p. ex. tous deux SE ou SE/NE), les caisses de compensation effectueront séparément les commandes appropriées pour les deux conjoints.

1.5 Cas spécial d'avis LIFD

Dans quelques cas (CAF NE, art. 19, al. 2 LAFam et art. 17 OAFam), la caisse de compensation a uniquement besoin du revenu imposable selon la LIFD et des allocations pour enfants. Ce cas spécial est traité au moyen d'un propre code de commande. L'avis fiscal ne contient ensuite aucune donnée de base, mais uniquement ces deux champs de données optionnelles. Les exemples correspondants sont mentionnés en annexe.

1.6 Etablissement de l'entrée en force

Les administrations des contributions attendent l'entrée en force de l'assiette avant d'établir la communication fiscale AVS.

¹ On entend, par partenariat, autant le mariage que le partenariat enregistré. On emploie, pour simplifier, le terme de «mariage» dans ce document, mais on veut dire également à chaque fois également le partenariat enregistré.

2 Échange des données

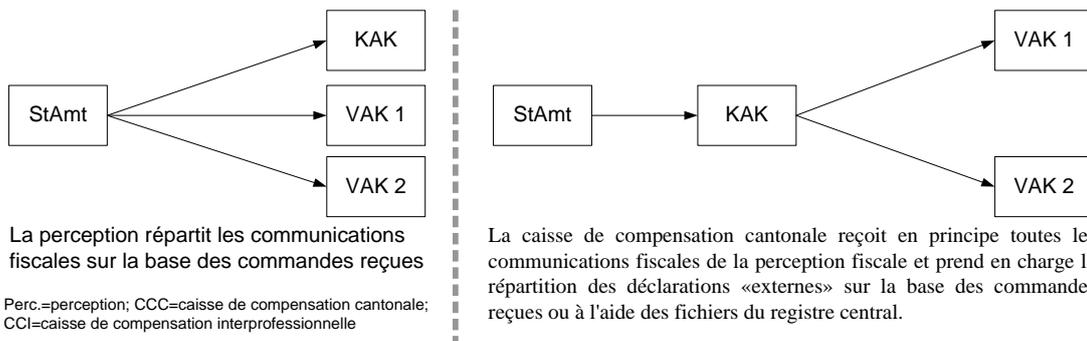
2.1 Déclaration cadre standardisée

Les communications fiscales sont basées sur les standards de hiérarchie supérieure de procédure de notification via la plate-forme sedex. Ces derniers sont fixés dans le concept détaillé de format de message des projets échange des données et CH-Meldewesen Steuern (CSI).

2.2 Commande et communication fiscale

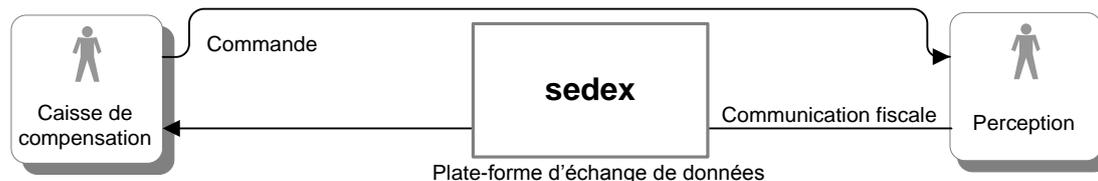
Env. 100 caisses de compensation commandent, auprès d'une ou plusieurs (maximal 26) perceptions, des communications fiscales («commande»). Les perceptions fournissent aux caisses de compensation les communications fiscales correspondantes («communication fiscale»).

La perception et la caisse de compensation cantonale correspondante est libre de prendre un accord spécial en vertu duquel la perception adresse de façon continue toutes les communications fiscales directement à la caisse de compensation cantonale, cette dernière procédant ensuite éventuellement à leur transmission éventuelle aux différentes caisses de compensation interprofessionnelles. Les caisses de compensation interprofessionnelles transmettent dans ce cas leurs commandes auprès de la caisse de compensation cantonale.



2.3 Plate-forme d'échange des données

L'échange des données s'effectue par l'intermédiaire d'une plate-forme centrale d'échange des données. Les deux acteurs envoient ou reçoivent les données à n'importe quel moment.



Les caractéristiques les plus importantes de la plate-forme d'échange des données sont:

- pouvant être atteinte via Internet
- Transmission cryptée
- Accès exclusivement au moyen de certificats
- Pas de stockage permanent
- Envoi et réception automatisés

2.4 Intégration dans les processus de notification

On a décidé, dans le cas des communications fiscales AVS, de prévoir la représentation technique des processus de demande-réponse (voir le concept détaillé de format de message), mais de ne pas y contraindre. La décision de représentation en option des processus de demande-réponse est le résultat de plusieurs réflexions: d'une part, même des messages sans demande préalable doivent être envoyés par la perception à la caisse de compensation (ce qu'on appelle des messages supplémentaires). De l'autre, la contrainte d'un référencement de

la demande d'origine, particulièrement dans une phase de transition avec un fonctionnement en partie encore manuel et des temps de réponse prenant éventuellement plusieurs années, ne serait pas économique. Finalement, il ne s'effectue jusqu'à présent dans certains cantons aucune commande et une obtention ne pourrait pas être réalisée en continu.

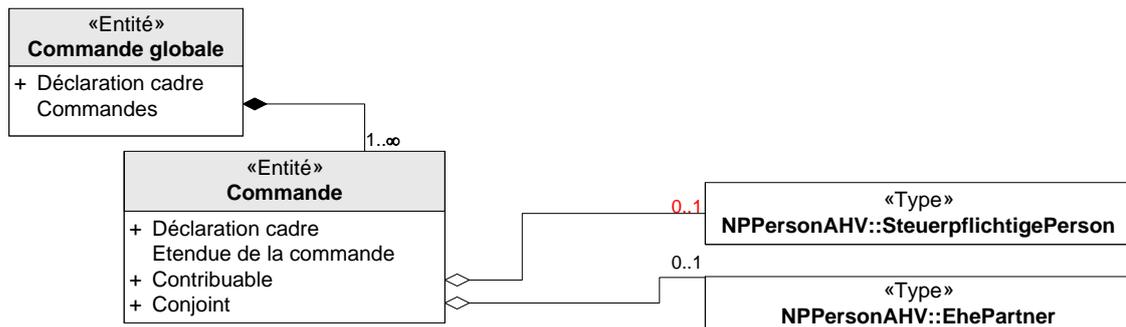
Selon les consignes, une commande devrait être un message propre, à laquelle la communication fiscale AVS fait, si possible, référence dans sa réponse (par l'intermédiaire d'un reference-Messageld et de yourBusinessReferenceID). Comme cependant une grande partie des commandes est simultanément envoyée par la CC au début de l'année, il est sensé de lier les commandes dans un message unique. Notamment les perceptions qui traitent les commandes, dans une première phase, voient leur charge considérablement allégée.

Si une réponse ne présente aucune référence à une commande, l'affectation aux CCs doit de ce fait avoir lieu sur le registre par l'intermédiaire de l'identification du contribuable.

3 Commandes

La «commande globale» contient une déclaration cadre propre et seulement des éléments du type «commande». La «commande» individuelle est un type de message propre. La commande globale sert – comme le dit son nom – au transfert compilé des commandes ordinaires en début d'année au jour donné (31.01.20xx). Les perceptions «délient» une commande globale et traitent les messages individuels.

Au maximum **250 commandes** peuvent être contenues à la fois dans une commande globale. Si cette limite n'est pas respectée, les commandes ne peuvent pas être imprimées par les administrations fiscales.



3.1 Commande globale

3.1.1 Attributs dans la déclaration cadre

Les champs ci-après de la déclaration cadre sont spécifiquement définis pour la commande globale. En compilant les commandes, certains champs et notamment aussi le champ object est laissé vide du fait qu'une commande globale individuelle peut faire référence aux objets les plus divers.

Champ	Z	Description/Contenu
recipientId	1..n	ID du récepteur selon le concept d'adressage de sedex
referenceMessageID	0..0	Non indiqué, du fait que la commande globale ne sert qu'à la compilation.
ourBusinessReferenceID	0..0	Non indiqué, du fait que la commande globale ne sert qu'à la compilation.
yourBusinessReferenceID	0..0	Non indiqué, du fait que la commande globale ne sert qu'à la compilation.
messageType	1..1	2011
subMessageType	1..1	000102
messagePriority	0..0	N'est pas employé. La priorité doit être définie sur la commande individuelle
subject	1..1	«Commande globale communication fiscale AVS»
object (pour le triage)	0..0	Aucun
eventDate	0..0	N'est pas indiqué dans la commande globale.
eventPeriod	0..0	N'est pas indiqué dans la commande globale.
action	1..1	5 = Demande
attachment	0..0	Aucun

3.1.2 Attributs métiers

Champ	Z	Type de données	Description/Contenu
Orders	1..250	Commande	Au moins une, au plus 250 commandes. Une commande est un type de message sedex complètement indépendant. Voir le chapitre 3.2.

3.2 Commande

Contient la commande *d'une* communication fiscale en tant que MessageType propre.

3.2.1 Attributs dans la déclaration cadre

Les champs ci-après de la déclaration cadre sont définis spécifiquement pour la commande. Une commande peut également être transmise individuellement en tant que type de message «commande» et pas seulement à l'intérieur d'une «commande globale».

Champ	Z	Description/Contenu
recipientId	1..n	ID du récepteur selon le concept d'adressage de sedex
messageID	1..1	À indiquer, également lorsqu'on fait une commande globale.
referenceMessageID	0..0	Nouveau message, donc non indiqué.
ourBusinessReferenceID	0..1	Attribution par l'expéditeur.
yourBusinessReferenceID	0..0	Nouveau message, donc non indiqué.
messageType	1..1	2011
subMessageType	1..1	000101
messagePriority	1..1	0 = message normal; 1 = message immédiat
subject	1..1	«Commande de communication fiscale AVS – <Nom de famille>, <Prénom>» Doit être indiqué par l'application métier selon la description dans le concept détaillé de format de message
object (pour le triage)	1..1	Contribuable →NP taxes AHV
eventDate	0..0	N'est pas indiqué
eventPeriod	1..1	Période fiscale pertinente – Année pour laquelle les données de revenu sont demandées
action	1..1	5 = Demande ; 12= Rappel (eCH-0090, messageClass 0)
attachment	0..0	Aucune
postalAddress	1..1	Adresse postale →eCH0010: OrganisationMailAddressType Adresse postale de la caisse de compensation pour retour du courrier par poste. Les lignes inutiles sont masquées.

Commande d'un «message immédiat» par la caisse de compensation

Si la caisse de compensation court le risque, du fait de difficultés de paiement ou de la prescription de cotisations, de perdre son droit juridique à percevoir la prestation de cotisation, elle signale ce fait au moyen de la commande d'un «message immédiat» de la part des autorités fiscales compétentes ((voir DIN 1225, 1226, 4055). L'autorité fiscale responsable est tenue de répondre à cette communication urgente en temps utile.

Une communication urgente ne doit avoir lieu que dans les cas suivants:

- procédure concordataire;
- procédure de poursuite pour faillite;
- insolvabilité.

Établissement d'un rappel

Rappel de la part de la caisse de compensation en vue d'accélérer la procédure de communication de l'impôt.

3.2.2 Attributs métiers

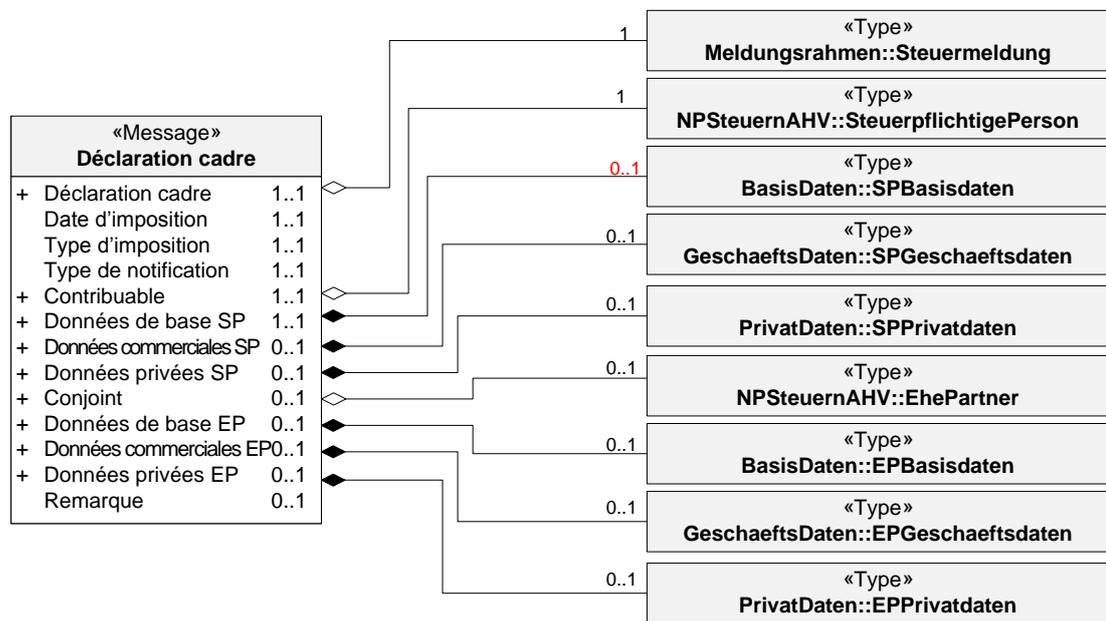
Champ	Z	Type de données	Description/Contenu
Order scope		1..n Nombre entier	<p>Indication des données commandées:</p> <p>1 = SE, travailleur indépendant, données de base comprises 2 = NE, inactif, données de base comprises 4 = ANOBAG, salarié sans employeur assujetti à cotisations, données de base comprises 8 = données commerciales en option; 16 = données privées en option -1 = données privées optionnelles: revenu imposable conformément à la LIFD et allocations pour enfants (voir également chapitre 1.5).</p> <p>Les contenus peuvent être combinés par addition. Les données en option doivent être exigées à chaque fois et ne sont pas automatiques. Exemple: Étendue de la commande = 19: 1 + 2 + 16; les données de base SE, les données de base NE et les données privées en option doivent donc être livrées. Cela n'est pas valable pour les codes de commande négatifs. Ceux-ci sont utilisés pour commander de manière ponctuelle certaines données des données optionnelles.</p> <p>Les valeurs suivantes sont invalides (pour validation):</p> <p><-1, 0: Invalide 8, 16, 24: Seulement données en option 10: Seulement SE et données commerciales 17: Seulement SE et données privées 12, 20, 28: ANOBAG avec données privées et/ou commerciales >31: Invalide</p> <p>Les attributs à livrer pour chaque commande respective (aussi p. ex. les données de base d'un SE) sont indiqués dans la colonne objet de la commande des tableaux dans les chapitres 4.2.2 - 0.</p>
Taxpayer		0..1 →NP taxes AHV	<p>Identité du contribuable. L'homme dans le cas de couples mariés. Type: voir le concept détaillé de format de message</p>
Spouse		0..1 →NP taxes AHV	<p>Identité du conjoint. La femme dans le cas des couples mariés. Vide dans le cas des célibataires. Type: voir le concept détaillé de format de message</p>

4 Communication fiscale

Une transmission («communication fiscale») consiste en la déclaration cadre selon l'eCH-00058 et le contenu de message effectif (données utiles). Un message propre est transmis pour chaque communication fiscale d'une personne.

Parce que diverses caisses de compensation cantonales fournissent également des informations au sens d'une prestation de service, il existe en outre des données extensives en option («données privées» et «données commerciales»). La caisse de compensation indique à chaque fois dans la commande, si elle souhaite recevoir des données en option et lesquelles (données commerciales ou privées). Il y a lieu de conclure un accord préalable entre la caisse de compensation et l'administration fiscale concernée.

Les autorités fiscales ne doivent procéder à une transmission des communications régulières qu'après l'entrée en force.



«Entité» Données de base	«Entité» Données privées	«Entité» Données commerciales
Revenu salarié 0..1	Rentes 0..1	Début activité indépendante 0..1
Revenu indépendant 0..1	Rente pilier 1 0..1	Abandon activité indépendante 0..1
Revenu de rente 0..1	Rente pilier 2 (100%) 0..1	Revenu principal non agricole 0..1
Capital 0..1	Rente pilier 3a 0..1	Revenu agricole principal 0..1
Patrimoine 0..1	Rente pilier 3b 0..1	Revenu comm. immob. principal 0..1
Revenu étranger présent 0..1	Rentes viagères 0..1	Revenu accessoire 0..1
Achat LPP 0..1	Autres rentes 0..1	Revenu agricole accessoire 0..1
Rente-pont 0..1	Rentes militaires 0..1	Revenu comm. immob. accessoire 0..1
	Indemnité journalière 0..1	Gain de liquidation 0..1
	Pension alimentaire 0..1	Parts de coopérative 0..1
	Brevet licence 0..1	Revenu de titres 0..1
	Droit d'habitation 0..1	Autre revenu 0..1
	Titres 0..1	Droit d'habitation 0..1
	Argent liquide 0..1	Revenu immeuble 0..1
	Assurance vie 0..1	Intérêts dette 0..1
	Véhicule motorisé 0..1	Dons 0..1
	Héritage 0..1	Titres 0..1
	Autres patrimoines 0..1	Argent liquide 0..1
	Immeubles 0..1	Patrimoine 0..1
	Parts de société 0..1	Immeubles 0..1
	Dettes 0..1	Total actifs 0..1
	Revenu imposable selon LFID 0..1	Dettes 0..1
	B. de calcul pour l'impos. à la dép. 0..1	

Les données effectives des personnes sont transmises dans le type de données «NP taxes AHV», une spécialisation des standards eCH-0044. Voir, pour la définition, le concept détaillé de format de message.

4.1 Attributs dans la déclaration cadre

Les champs ci-après de la déclaration cadre sont définis pour la communication fiscale.

Champ	Z	Description/Contenu
recipientId	1..n	ID du récepteur selon le concept d'adressage de sedex
referenceMessageID	0..1	L'élément contient l'ID (messageId) de la commande envoyée à l'origine, pas de la commande globale. Lors d'un avis supplémentaire (avis fiscal sans commande), ce champ n'est pas mentionné.
ourBusinessReferenceID	0..1	Attribution par l'expéditeur.
yourBusinessReferenceID	0..1	Référence à l'ourBusinessReferenceID de la commande envoyée à l'origine, pas de la commande globale. À indiquer si indiqué dans la commande.
messageType	1..1	2011
subMessageType	1..1	000103
messagePriority	1..1	0 pour message normal, 1 pour message immédiat (réponse à la commande avec messagePriority=1)
subject	1..1	«Communication fiscale AVS – Nom, prénom» Doit être indiqué par l'application métier selon la description dans le concept détaillé de format de message
object (pour le triage)	1..1	Contribuable: → NP taxes AHV
eventDate	1..1	Date de l'estimation
eventPeriod	1..1	Période fiscale pertinente – Année pour laquelle les données de revenu sont fournies
initialMessageDate	0..1	Date de la commande d'origine. En option.
action	1..1	6 = réponse; ou au cas où il n'y a pas de référence à la commande: 1 = Nouveau message. Les rectifications et le message supplémentaire spécifique au processus sont représentés dans les attributs métiers (type de notification).
attachment	0..0	Aucune

4.2 Attributs métiers

4.2.1 Communication fiscale

Ci-après les champs de la communication fiscale effective.

Champ	Z	Type de données	Description/Contenu
Assessmentdate	1..1	Date	Date de l'assiette.
Assessmenttype	1..1	Code(nombre entier)	1 = assiette de l'impôt fédéral direct 2 = assiette cantonale 3 = déclaration fiscale vérifiée 4 = taxation d'office d'un indépendant 5 = communication fiscale tardive 11 = sans assiette (utilisation en cas de message immédiat et rappel, resp. Priority=élevée)
Reporttype	1..1	Code(nombre entier)	1 = communication fiscale normale 2 = message supplémentaire (à la caisse de compensation cant.) 4 = rectification (nouvelle assiette)
Taxpayer	1..1	→NP taxes AHV	Identité et bases de calcul du contribuable.

Champ	Z	Type de données	Description/Contenu
SPbasicdata	0..1	→Données de base	Données de base du contribuable obligatoires. A annoncer dans tous les cas, sauf en cas de commande avec code de commande négatif (cas spécial LIFD, voir chap. 1.5)
SPbusinessdata	0..1	→Données commerciales	En option données commerciales du contribuable
SPprivatedata	0..1	→Données privées	Données en option privées du contribuable
Spouse	0..1	→NP taxes AHV	Identité et bases de calcul d'un conjoint éventuel
EPbasicdata	0..1	→Données de base	Données de base du conjoint
EPbusinessdata	0..1	→Données commerciales	Données commerciales du conjoint
EPprivatedata	0..1	→Données privées	Données privées du conjoint
Remark	0..1	Texte	Remarques (texte libre).

4.2.2 Données de base

Les données de base forment la partie obligatoire de la communication fiscale selon les instructions de l'OFAS afin que les caisses de compensation puissent définitivement fixer les cotisations personnelles.

Les perceptions fournissent les données sur la base de l'assiette de l'impôt fédéral direct, en l'absence de cette dernière sur la base de l'assiette cantonale, si cette dernière manque sur la base d'une déclaration vérifiée (déclaration) pour l'impôt fédéral direct (cf. DIN CH 1204 – 1206.).

Dans certains cantons, en raison de la législation cantonale en vigueur en la matière, le revenu doit être apuré des allocations qui ne sont pas assujetties à l'AVS (allocations pour enfants, indemnités journalières,...). Dans la mesure du possible, l'annonce doit comporter le montant déjà épuré. Si cela n'est pas possible, il faut ajouter le texte approprié dans la remarque générée automatiquement.

Champ	Z	Type de données	Description/Contenu	Objet de la commande
Employment income	0..1	Montant	Revenu net provenant d'une activité salariée selon le certificat de salaire d'un employeur étranger sans cotisations sociales. Il faut ajouter les revenus provenant de l'activité principale et de l'activité accessoire. Dans certains cas particuliers, les déclarations détaillées concernant la structure du revenu doivent être enregistrées dans les remarques. (EU-AnobAG, WVP 1041, ord. Anobag, WVP 1042)	ANOBAG
Income from self-employment	0..1	Montant	Revenu, faisant référence pour l'AVS, provenant de l'activité indépendante principale et/ou accessoire <u>sans</u> nouvelle compensation des cotisations personnelles AVS/AI/APG (ces derniers doivent être ressortis séparément dans le champ «cotisation AVS»). Les revenus provenant d'une activité principale et accessoire doivent être additionnés. La notion de revenu provenant du travail indépendant selon l'art. 17 RAVS correspond à celui de l'impôt fédéral direct selon l'art. 18 LIFD. Les seuls revenus qui ne font pas partie du revenu d'activité au sens du droit de l'AVS, et c'est là la seule différence par rapport au droit fiscal, ce sont les revenus provenant des participations déclarées du patrimoine commercial selon l'art. 18 alinéa 2 LIFD. Font également nommément partie du revenu provenant du travail indépendant:	SE

Champ	Z	Type de données	Description/Contenu	Objet de la commande
			<ul style="list-style-type: none"> ▪ le revenu provenant d'une activité agricole ▪ le revenu provenant de la valorisation de découvertes propres ▪ les revenus de licence provenant des découvertes propres si l'inventeur a participé de façon déterminante à cette valorisation et ne se trouve pas dans une relation de subordination par rapport à l'entreprise valorisante; ▪ l'indemnisation pour l'abandon ou le non exercice d'une activité rémunérée indépendante; ▪ le revenu des terrains appartenant au patrimoine commercial et des placements en capital; ▪ le revenu de titres fournis au titre de sûretés dans le but d'obtenir des capitaux empruntés. ▪ « Revenu négatif » provenant de l'activité indépendante (SE) de l'année en cours. La caisse de compensation doit reporter la perte l'année prochaine 	
Pension income	0..1	Montant	<p>Revenu provenant de rentes déterminant pour un inactif (NE). WSN 4044 - 4047: la notion de revenu provenant de rentes doit être comprise au sens le plus large. Ce n'est pas le fait que des prestations présentent plus ou moins les caractéristiques d'une rente qui est décisif, mais plutôt le fait qu'elles contribuent à l'alimentation d'une personne assurée. Font partie du revenu provenant de rentes les prestations récurrentes qui ne sont pas perçues à travers une activité rémunérée, et ne représentent pas non plus un revenu du patrimoine. Il faut déclarer la somme des prestations suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pension ▪ Retraite ▪ Rente de vieillesse (sauf les rentes selon la LAVS) ▪ Rente d'invalidité (sauf les rentes selon la LAI) ▪ Pensions alimentaires ▪ Allocations pour enfant ▪ Rente viagère ▪ Prestations périodiques volontaires d'employeurs ▪ Prestations périodiques de remplacement pour des désavantages durables ▪ Indemnités journalières de caisses maladie et autres assurances ▪ Indemnités périodiques pour abandon ou non exercice d'une activité ▪ Revenu provenant du droit d'habitation ainsi que de brevets, de licences et de droits d'auteur non gérés en propre ▪ Allocations de tiers régulièrement fournies ▪ bourses <p>Il faut déclarer le revenu brut provenant de rentes, pas le montant imposable. Les composantes uniques de revenu telles que les indemnités en capital ne doivent pas être déclarées comme revenu provenant de rentes.</p>	NE
Main Income in agriculture	0..1	Montant	<p>Revenu d'activité indépendante provenant de l'agriculture (principal et accessoire), sert comme donnée supplémentaire ; déjà contenue dans SE</p>	SE

Champ	Z	Type de données	Description/Contenu	Objet de la commande
Capital	0..1	Montant	Capital propre investi dans l'entreprise. <i>DIN 4030:</i> lors de la détermination du capital propre investi dans l'entreprise, il ne faut pas prendre en compte le patrimoine commercial arbitraire selon l'art. 18 alinéa 2 dernières phrases LIFD et les dettes qui y sont liées. <i>DIN 4031:</i> l'autorité fiscale au domicile de l'assuré est également compétente de la déclaration des composants extracantonaux du patrimoine. <i>DIN 4034:</i> l'évaluation du capital propre investi dans l'entreprise doit se faire, selon l'art. 23 alinéa 1 RAVS, en tenant compte des valeurs de répartition intercantionales.	SE
Assets	0..1	Montant	Niveau du patrimoine assujetti à cotisations pour les inactifs (fortune nette) (NE). <i>DIN 4042:</i> il faut déclarer l'ensemble du patrimoine domestique et étranger, dans le cas des personnes mariées celui du couple marié, dans le cas des personnes vivant en partenariat le patrimoine des deux partenaires. <i>DIN 4043:</i> on obtient la valeur de terrains en recalculant les valeurs d'office au même niveau que les valeurs de répartition promulguées pour les besoins de l'imposition intercantonale (cf. art. 29 alinéa 3 RAVS).	NE
Non-domestic income present	0..1	Nombre entier 0 = Non 1 = Oui -1 = inconn.	Y a-t-il des revenus perçus à l'étranger (oui/non)? Il faut, au cas par cas, saisir dans les remarques des déclarations plus détaillées relatives à la composition des revenus à l'étranger (cf. DIN 4012-4013).	SE / ANOBAG
Purchasing LPP	0..1	Montant	Achat LPP contributions actuelles LPP et montant du rachat LPP (les autorités fiscales déclarent le montant total, les adaptations, p. ex. la division par deux du montant sont faites par les caisses de compensation)	SE
OASIBridgingPension	0..1	Montant	Rente-pont de l'employeur. (A traiter séparément dans le cadre de la dénonciation de la relation de travail)	NE

Dans certains cantons, en raison de la législation cantonale en vigueur en la matière, des informations subséquentes (allocations pour enfants, indemnités journalières, ...) doivent être fournies pour pouvoir calculer le montant exact. Dans de tels cas et dans la mesure du possible, le calcul du montant exact doit être intégré à l'application métier, ce qui permet d'indiquer un montant apuré. Si cela n'est pas possible, il faut ajouter le texte approprié dans la remarque générée automatiquement afin d'empêcher tout traitement subséquent de la communication fiscale .

4.2.3 Données commerciales (en option)

Les données commerciales supplémentaires peuvent être fournies en option par les perceptions. Seules les données optionnelles figurant déjà dans l'application métier de l'administration fiscale doivent être fournies. Aucune nouvelle donnée sans base légale en matière fiscale ne doit être saisie.

Champs	Z	Type de données	Description/Contenu	Objet de la commande
Commencement of	0..1	Date	Démarrage d'une activité rémunérée indépendante	SE

Champs	Z	Type de données	Description/Contenu	Objet de la commande
self-employment			éventuelle.	
End of self-employment	0..1	Date	Fin d'une activité rémunérée indépendante éventuelle.	SE
Main income	0..1	Montant	Revenu principal d'une activité indépendante	SE
Main income in agriculture	0..1	Montant	Revenu principal d'une activité agricole indépendante	SE
Main income in real estate trade	0..1	Montant	Revenu principal d'une activité indépendante dans le commerce immobilier	SE
Part-time employment	0..1	Montant	Revenu accessoire d'une activité indépendante	SE
Part-time employment in agriculture	0..1	Montant	Revenu accessoire d'une activité agricole indépendante	SE
Part-time employment in real estate trade	0..1	Montant	Revenu accessoire d'une activité indépendante dans le commerce immobilier	SE
Realisation profit	0..1	Montant	Gain de liquidation	SE
Co-operative shares	0..1	Montant	Part de revenu d'activité indépendante provenant de sociétés de personnes	SE
Securities income	0..1	Montant	Revenu de titres provenant de titres de sociétés	SE
Other income	0..1	Montant	Autres revenus (commerciaux)	SE
Residency entitlement	0..1	Montant	Revenu provenant de droit d'habitation (commercial)	SE
Income real estate	0..1	Montant	Revenu net provenant d'immeubles commerciaux	SE
Debt interest	0..1	Montant	Intérêts de dettes commerciales	SE
Donations	0..1	Montant	Allocations volontaires	SE
Securities	0..1	Montant	Titres commerciaux	SE
Cash	0..1	Montant	Argent liquide commercial	SE
Assets	0..1	Montant	Patrimoine commercial	SE
Real estate properties	0..1	Montant	Immeubles commerciaux (aux valeurs de répartition)	SE
Total assets	0..1	Montant	Total actifs commerciaux	SE
Debts	0..1	Montant	Dettes commerciales	SE

4.2.4 Données privées (en option)

Les données privées supplémentaires peuvent être fournies en option par les perceptions et servent à déterminer les différents composants du patrimoine resp. du revenu assujettis à l'AVS. Seules les données optionnelles figurant déjà dans l'application métier de l'administration fiscale doivent être fournies. Aucune nouvelles donnée non déterminante en matière fiscale ne doit être saisie.

Champs	Z	Type de données	Description/Contenu	Objet de la commande
Pensions	0..1	Montant	Rentes/pensions de la/du contribuable	NE
Pensions pillar 1	0..1	Montant	Rente pilier 1	NE
Pensions pillar 2	0..1	Montant	Rente pilier 2	NE

Champs	Z	Type de données	Description/Contenu	Objet de la commande
Pensions pillar 3a	0..1	Montant	Rente pilier 3a	NE
Pensions pillar 3b	0..1	Montant	Rente pilier 3b	NE
Annuities	0..1	Montant	Rentes viagères de la/du contribuable / de la conjointe	NE
Other pensions	0..1	Montant	Autres rentes der/du contribuable / de la conjointe	NE
Military insurance pensions	0..1	Montant	Rentes de l'assurance militaire	NE
Per diem allowance	0..1	Montant	Indemnités journalières provenant d'assurance maladie et accident	NE
Maintenance contribution	0..1	Montant	Pensions alimentaires destinées au/à la contribuable (aliments)	NE
Child allowances	0..1	Montant	Allocations pour enfant ; Cette information peut être commandée séparément avec le code de commande -1 (voir chap. 1.5)	NE
Patent licence	0..1	Montant	Revenus provenant de brevets, licences et droits d'auteur non gérés en propre	NE
Residency entitlement	0..1	Montant	Revenu provenant du droit d'habitation	NE
Securities	0..1	Montant	Titres et avoirs selon l'état des titres	NE
Cash	0..1	Montant	Argent liquide, or et autres métaux précieux	NE
Life insurance	0..1	Montant	Assurances vie (valeur de rachat)	NE
Motor vehicle	0..1	Montant	Véhicules à moteur (valeur patrimoniale)	NE
Inheritance	0..1	Montant	Parts d'héritages en indivision	NE
Other assets	0..1	Montant	Autres valeurs patrimoniales	NE
Real estate properties	0..1	Montant	Immeubles y compris mes immeubles à l'étranger (recalculés avec la valeur de répartition)	NE
Company shares	0..1	Montant	Parts du patrimoine détenues dans des sociétés de personnes	NE
Debts	0..1	Montant	Dettes privées	NE
Taxable income in accordance with DBG	0..1	Montant	Revenu imposable selon LIFD, Base pour la CCF NE, art. 19 alinéa 2 FamZG, Cette information peut être commandée séparément avec le code de commande -1 (voir chap. 1.5)	NE
Taxable income in accordance with "Expense taxation"	0..1	Montant	Base de calcul pour l'imposition à la dépense	NE

5 Rejet de la commande de message fiscal

Si une commande auprès d'un bureau des contributions/ administration fiscale ne peut pas être répondu par le biais d'un message fiscal (p. ex. si la personne exigée n'est pas imposable dans le canton), ou si un message fiscal n'est pas exploitable par la caisse de compensation (transmis par erreur), la commande, resp. la livraison, sera déclinée avec le message „Rejet“. Ainsi chaque livraison séparée sera répondu par le bureau des contributions cantonal/ l'administration fiscale cantonale.

5.1 Attributs dans la déclaration cadre

Les champs ci-après de la déclaration cadre sont définis pour le rejet de la livraison.

Champ	Z	Description/Contenu
recipientId	1..n	ID du récepteur selon le concept d'adressage de sedex
referenceMessageID	1..1	L'élément contient l'ID (messageld) de la commande envoyée à l'origine, pas de la commande globale.
ourBusinessReferenceID	0..1	Attribution par l'expéditeur.
yourBusinessReferenceID	0..1	Référence à l'ourBusinessReferenceID de la commande envoyée à l'origine, pas de la commande globale. À indiquer si indiqué dans la commande.
messageType	1..1	2011
subMessageType	1..1	000104
messagePriority	1..1	0 pour message normal, 1 pour message immédiat (réponse à la commande avec messagePriority=1)
Subject	1..1	„Rejet de la commande de message fiscal – <i>Nom, prénom</i> “ Doit être indiqué par l'application métier selon la description dans le concept détaillé de format de message. Les données seront, si besoin est, reprises à partir de la livraison.
object (für die Triage)	1..1	Contribuable: → NP taxes AHV Repris à partir de la livraison si besoin est.
eventDate	0..0	
eventPeriod	0..0	
initialMessageDate	0..1	Date de la commande d'origine. En option.
Action	1..1	6 = réponse; ou au cas où il n'y a pas de référence à la commande: 1 = Nouveau message.
Attachment	0..0	Aucune

5.2 Attributs métiers

Champ	Z	Type de données	Description/Contenu
reasonOfRejection	1..1	Code(nombre entier)	Raison du rejet 1 = Est parti 2 = Liquidation 3 = Pas concerné 90 = Reste
remark	0..1	Texte	Éventuelle justification supplémentaire. A remplir impérativement si reasonOfRejection = 90.

6 Transmission de la communication fiscale

Si une communication fiscale (message supplémentaire ("type de notification 2") et communication fiscale tardive („type d'imposition 5") délivrée à une caisse cantonale de compensation ne concerne pas la caisse de compensation indiquée comme destinataire, cette caisse de compensation transmet la communication à la caisse de compensation compétente. Ceci se déroule conformément aux directives sur les cotisations des indépendants et des non-actifs (DIN) ch. 1252. Les bases pour la transmission sont données par les spécifications du concept format des messages chapitre 4.4.

En règle générale, les champs sont conservés de comme dans la communication fiscale reçue. Les champs suivants doivent être adaptés dans la déclaration cadre :

Champ	Z	Description/Contenu
senderId	1..1	senderId du bureau transmettant le message (caisse cantonale de compensation)
originalSenderId	1..1	senderId de la communication fiscale reçue, originale (administration fiscale)
recipientId	1..n	ID de la caisse de compensation compétente conformément au concept d'adressage de sedex.
messageType	1..1	2011
subMessageType	1..1	000103
initialMessageDate	0..1	Date de la commande originale. optionel.
action	1..1	10 = Transmission

7 Annexe

7.1 Collaboration et vérification

Nom / société	Pool	Courriel
Alain Rogger (CC Lucerne), chef de projet	IGAKIS	alain.rogger@ahvluzern.ch
Anton Kiechler (CC Valais)	InfoRom	anton.kiechler@avs.vs.ch
Hans-Jörg Scheitlin (M&S)	eAVS/AI	hans-joerg.scheitlin@m-s.ch
Markus Burkhart (M&S)	IGAKIS	markus.burkhart@m-s.ch
Thomas Michel (CFM)	CFM	thomas.michel@zas.admin.ch

Révision technique: Michael Gomez, Samuel Pasquier (DA-T, AWK)

7.2 Exemples

7.2.1 Commande 1

Commande non prioritaire d'une personne célibataire, NE et SE données supplémentaires comprises

Attributs métiers

Attribut	Valeur	Remarques
Étendue de la commande	27	SE, NE plus données supplémentaires
Contribuable	naturalPersonsTaxReturnsOASIType { officialName= Muster firstName = Felix sex = 1 dateOfBirth = 26.03.1972 vn = 7561111111113 otherPersonId CH.AHV = 11111111000 address = Seeweg 4, 1324 Musterberg, Suisse maritalStatus = 1 dateOfEntry = 26.05.2000 }	mâle célibataire
Conjoint	-	

Attributs de la déclaration cadre

Attribut	Valeur	Remarques
senderId	CC Lucerne	Adressage selon le concept d'adressage de sedex
declarationLocalReference	declarationLocalReferenceType { name = Cotisation Peter department = cotisations phone = 041 222 33 44 email = Peter.Beitrag@ahvluzern.ch }	
recipientId	Administration fiscale cantonale de Lucerne	Adressage selon le concept d'adressage de sedex
originalSenderID	-	
messageld	12345678910111213	
ourBusinessReferenceID	13121110987654321	
referenceMessageld	-	
yourBusinessReferenceID	-	
messageType	2011	
subMessageType	000101	
messagePriority	0	
sendingApplication	sendingApplicationType { manufacturer = SoftwareHouse product = AKSoftware productVersion = 3.4.5 }	
partialDelivery	-	
subject	Commande de communication fiscale AVS – Muster, Felix	

object	naturalPersonsTaxReturnsOASIType { officialName= Muster firstName = Felix sex = 1 mâle dateOfBirth = 26.03.1972 vn = 7561111111113 otherPersonId CH.AHV = 11111111000 address = Seeweg 4, 1324 Musterberg, Suisse maritalStatus = 1 célibataire dateOfEntry = 26.05.2000 }
comment	-
messageDate	12.12.2008
eventDate	-
eventPeriod	2007
modificationDate	-
action	5
attachment	- Aucune autorisée !
testDeliveryFlag	True Exemple !
testData	-
postalAddress	OrganisationMailAddressType { organisationName= CC Lausanne addressLine1 = Rue de l'Exemple 1 swissZipCode = 1000 town = Lausanne }
extension	-

7.2.2 Commande 2

Commande immédiate d'une personne mariée, ANOBAG

Attributs métiers

Attribut	Valeur	Remarques
Étendue de la commande	4	
Contribuable	naturalPersonsTaxReturnsOASIType { officialName= Meier firstName = Hans sex = 1 dateOfBirth = 26.12.1962 vn = 7562222222 otherPersonId CH.AHV = 222222000 address = Grubweg 4, 1324 Musterhau- sen, Suisse maritalStatus = 2 dateOfMaritalStatus = 03.07.1983 dateOfEntry = 26.05.2000 }	mâle marié
Conjoint	naturalPersonsTaxReturnsOASIType { officialName= Meier-Knecht firstName = Heidi sex = 2 dateOfBirth = 23.11.1963 vn = 756333333333 otherPersonId CH.AHV = 333333000 address = Grubweg 4, 1324 Musterhau- sen, Suisse maritalStatus = 2 dateOfMaritalStatus = 03.07.1983 dateOfEntry = 26.05.2000 }	femelle marié

Attributs de la déclaration cadre

Attribut	Valeur	Remarques
senderId	CC Lucerne	Adressage selon le concept d'adressage de sedex
declarationLocalReference	declarationLocalReferenceType { name = Cotisation Peter department = cotisations phone = 041 222 33 44 email = Peter.Beitrag@ahvluzern.ch }	
recipientId	Administration fiscale cantonale de Lucerne	Adressage selon le concept d'adressage de sedex
originalSenderID	-	
messageId	12345678910111214	
ourBusinessReferenceID	13121110987654321	
referenceMessageId	-	
yourBusinessReferenceID	-	
messageType	2011	
subMessageType	000101	
messagePriority	1	Commande immédiate

sendingApplication	<pre> sendingApplicationType { manufacturer = SoftwareHouse product = AKSoftware productVersion = 3.4.5 } </pre>	
partialDelivery	-	
subject	Commande de communication fiscale AVS – Muster, Felix	
object	<pre> naturalPersonsTaxReturnsOASIType { officialName= Meier firstName = Hans sex = 1 dateOfBirth = 26.12.1962 vn = 7562222222 otherPersonId CH.AHV = 222222000 address = Grubweg 4, 1324 Musterhausen, Suisse maritalStatus = 2 dateOfMaritalStatus = 03.07.1983 dateOfEntry = 26.05.2000 } </pre> <p style="text-align: right;">mâle</p> <p style="text-align: right;">marié</p>	
comment	-	
messageDate	12.12.2008	
eventDate	-	
eventPeriod	2007	
modificationDate	-	
action	5	
attachment	-	Aucune autorisée !
testDeliveryFlag	True	Exemple !
testData	-	
postalAddress	<pre> OrganisationMailAddressType { organisationName= CC Lausanne addressLine1 = Rue de l'Exemple 1 swissZipCode = 1000 town = Lausanne } </pre>	
extension	-	

7.2.3 Commande 3

Commande non prioritaire CAF NE, art. 19, al. 2 LaFam

Attributs métiers

Attribut	Wert	Bemerkungen
Order scope	-1	
Tax payer	naturalPersonsTaxReturnsOASIType { officialName= Müller firstName = Hanna sex = 2 dateOfBirth = 21.05.1962 vn = 7561111111113 otherPersonId CH.AHV = 11111111000 address = Seeweg 4, 1324 Musterberg, Schweiz maritalStatus = 1 dateOfEntry = 26.05.2000 }	femelle célibataire
Spouse	-	

Attributs de la déclaration cadre

Attribut	Wert	Bemerkungen
senderId	AK Luzern	Adressage selon le concept d'adressage de sedex
declarationLocalReference	declarationLocalReferenceType { name = Beitrag Peter department = Beiträge phone = 041 222 33 44 email = Peter.Beitrag@ahvluzern.ch }	
recipientId	DST Luzern	Adressage selon le concept d'adressage de sedex
originalSenderID	-	
messageId	12345678910111214	
referenceMessageId	-	
ourBusinessReferenceID	13121110987654329	
yourBusinessReferenceID	-	
messageType	2011	
subMessageType	000101	
sendingApplication	sendingApplicationType { manufacturer = SoftwareHouse product = AKSoftware productVersion = 3.4.5 }	
partialDelivery	-	
subject	Bestellung Steuermeldung AHV – Müller, Hanna	

object	naturalPersonsTaxReturnsOASIType { officialName= Müller firstName = Hanna sex = 2 dateOfBirth = 21.05.1962 vn = 7561111111113 otherPersonId CH.AHV = 11111111000 address = Seeweg 4, 1324 Musterberg, Schweiz maritalStatus = 1 dateOfEntry = 26.05.2000 femelle célibataire } }
comment	-
messageDate	12.12.2010
eventDate	-
modificationDate	-
action	5
attachment	- Aucune autorisée!
testDeliveryFlag	True Exemple!
testData	-
extension	-
messagePriority	0
eventPeriod	2009
postalAddress	OrganisationMailAddressType { organisationName= AK Luzern addressLine1 = Beispielstrasse 1 swissZipCode = 6000 town = Luzern } }

7.2.5 Commande globale

L'exemple de la commande globale doit contenir les commandes 1 et 2 selon les chapitres précédents.

Attributs métiers

Attribut	Valeur	Remarques
Commandes	Insérer la commande 1 et la commande 2	

Attributs de la déclaration cadre

Attribut	Valeur	Remarques
senderId	CC Lucerne	Adressage selon le concept d'adressage de sedex
declarationLocalReference	<pre> declarationLocalReferenceType { name = Cotisation Peter department = cotisations phone = 041 222 33 44 email = Peter.Beitrag@ahvluzern.ch } </pre>	
recipientId	Administration fiscale cantonale de Lucerne	Adressage selon le concept d'adressage de sedex
originalSenderID	-	
messageId	12345678910111215	
ourBusinessReferenceID	-	
referenceMessageId	-	
yourBusinessReferenceID	-	
messageType	2011	
subMessageType	000102	
messagePriority	-	
sendingApplication	<pre> sendingApplicationType { manufacturer = SoftwareHouse product = AKSoftware productVersion = 3.4.5 } </pre>	
partialDelivery	-	
subject	Commande de communication fiscale AVS – Muster, Felix	
object	-	
comment	-	
messageDate	12.12.2008	
eventDate	-	
eventPeriod	-	
modificationDate	-	
action	5	
attachment	-	Aucune autorisée !
testDeliveryFlag	True	Exemple !
testData	-	
extension	-	

7.2.6 Message AVS relatif à la commande 1

Déclaration AVS non prioritaire d'une personne célibataire, NE et SE données supplémentaires comprises

Attributs métiers

Attribut	Valeur	Remarques
Assessment date	01.04.2008	
Assessment type	2	Assiette cantonale
Report type	1	Communication fiscale normale
Taxpayer	naturalPersonsTaxReturnsOASIType { officialName= Muster firstName = Felix sex = 1 dateOfBirth = 26.03.1972 vn = 7561111111113 otherPersonId CH.AHV = 11111111000 address = Seeweg 4, 1324 Mus- terberg, Suisse maritalStatus = 1 }	mâle célibataire
SP basic data		
Employment income	-	
Income from self-employment	100'000	
Pension income	75'000	
Capital	500'000	
Assets	200'000	
Non-domestic income present	0	
Purchasing BVG		
OASIBridgingPension		
SP business data		
Commencement of self-employment	01.01.1990	
End of self-employment		
Main income	100'000	
Part-time employment		
Co-operative shares		
Securities income	10'000	
Other income	20'000	
Residency entitlement		
Income real estate		
Debt interest	1'000	
Donations	9'000	
Securities		
Cash		
Assets		
Real estate properties		
Total assets		
Debts	20'000	
SP private data		
Pensions	50'000	
Annuities		

Other pensions	25'000
Military insurance pensions	
Per diem allowance	
Maintenance contribution	
Child allowances	
Patent licence	
Residency entitlement	
Securities	
Cash	
Life insurance	
Motor vehicle	100'000
Inheritance	
Other assets	100'000
Real estate properties	
Company shares	
Debts	
Spouse	-
EP basic data	-
EP business data	-
EP private data	-
Remark	Exemple d'une communication fiscale AVS, SE & NE non marié avec données supplémentaires Remarque, remarque

Attributs de la déclaration cadre

Attribut	Valeur	Remarques
senderId	Administration fiscale cantonale de Lucerne	Adressage selon le concept d'adressage de sedex
declarationLocalReference	<pre> declarationLocalReferenceType { name = Fiskus Peter department = Assiette NP phone = 041 222 33 44 email = Peter.Fiskus@lu.ch } </pre>	
recipientId	CC Lucerne	Adressage selon le concept d'adressage de sedex
originalSenderID	-	
messageId	1357911131151719	
ourBusinessReferenceID	135792468	
referenceMessageId	12345678910111213	Réf. à la commande 1
yourBusinessReferenceID	13121110987654321	Réf. à la commande 1
messageType	2011	
subMessageType	000103	
messagePriority	0	
sendingApplication	<pre> sendingApplicationType { manufacturer = SoftwareHouse product = STASoftware productVersion = 3.4.5 } </pre>	
partialDelivery	-	
subject	Communication fiscale AVS – Muster, Felix	

object	<pre>naturalPersonsTaxReturnsOASIType { officialName= Muster firstName = Felix sex = 1 mâle dateOfBirth = 26.03.1972 vn = 7561111111113 otherPersonId CH.AHV = 11111111000 address = Seeweg 4, 1324 Musterberg, Suisse maritalStatus = 1 célibataire dateOfEntry = 26.05.2000 }</pre>	
comment	-	
messageDate	14.12.2008	
eventDate	13.12.2008	
eventPeriod	2007	
modificationDate	-	
action	6	
attachment	-	Aucune autorisée !
testDeliveryFlag	True	Exemple !
testData	-	
extension	-	

7.2.7 Message AVS relatif à la commande 2

Communication fiscale immédiate d'une personne mariée, ANOBAG

Attributs métiers

Attribut	Valeur	Remarques
Assessment date	01.04.2008	
Assessment type	10	Assiette pendante
Report type	1	Communication fiscale normale
Taxpayer	naturalPersonsTaxReturnsOASIType { officialName= Meier firstName = Hans sex = 1 dateOfBirth = 26.12.1962 vn = 7562222222 otherPersonId CH.AHV = 222222000 address = Grubweg 4, 1324 Musterhausen, Suisse maritalStatus = 2 dateOfMaritalStatus = 03.07.1983 dateOfEntry = 26.05.2000 }	mâle marié
SP basic data		
Income from self-employment	148'123	
Pension income	-	
Capital	-	
Assets	-	
Non-domestic incomeVorhanden	1	Oui
PurchasingBVG	-	
OASIBridgingPension	-	
SP business data	-	
SP private data	-	
Spouse	naturalPersonsTaxReturnsOASIType { officialName= Meier-Knecht firstName = Heidi sex = 2 dateOfBirth = 23.11.1963 vn = 756333333333 otherPersonId CH.AHV = 3333333000 address = Grubweg 4, 1324 Musterhausen, Suisse maritalStatus = 2 dateOfMaritalStatus = 03.07.1983 dateOfEntry = 26.05.2000 }	femelle marié
EP basic data		
Income from self-employment	120'490	
Pension income	-	
Capital	-	
Assets	-	
Non-domestic incomeVorhanden	-1	Inconnu
PurchasingBVG	-	
OASIBridgingPension	-	

EP business data	-
EP private data	-
Remark	Exemple d'une communication fiscale immédiate AVS. ANOBAG marié. Remarque, remarque

Attributs de la déclaration cadre

Attribut	Valeur	Remarques
senderId	Administration fiscale cantonale de Lucerne	Adressage selon le concept d'adressage de sedex
declarationLocalReference	declarationLocalReferenceType { name = Fiskus Peter department = Assiette NP phone = 041 222 33 44 email = Peter.Fiskus@lu.ch }	
recipientId	CC Lucerne	Adressage selon le concept d'adressage de sedex
originalSenderId	-	
messageId	1357911131151719	
ourBusinessReferenceID	135792468	
referenceMessageId	12345678910111214	Réf. à la commande 2
yourBusinessReferenceID	13121110987654321	Réf. à la commande 2
messageType	2011	
subMessageType	000103	
messagePriority	1	Message immédiat
sendingApplication	sendingApplicationType { manufacturer = SoftwareHouse product = STASoftware productVersion = 3.4.5 }	
partialDelivery	-	
subject	Communication fiscale AVS – Muster, Felix	
object	naturalPersonsTaxReturnsOASIType { officialName= Meier firstName = Hans sex = 1 dateOfBirth = 26.12.1962 vn = 7562222222 otherPersonId CH.AHV = 222222000 address = Grubweg 4, 1324 Musterhausen, Suisse maritalStatus = 2 dateOfMaritalStatus = 03.07.1983 dateOfEntry = 26.05.2000 }	mâle marié
comment	-	
messageDate	14.12.2008	
eventDate	13.12.2008	
eventPeriod	2007	
modificationDate	-	
action	6	
attachment	-	Aucune autorisée !
testDeliveryFlag	True	Exemple !

testData	-
extension	-

7.2.8 Message AVS relatif à la commande 3

Avis fiscal non prioritaire CAF NE, art. 19, al. 2 LaFam

Attributs métiers

Attribut	Wert	Bemerkungen
Assessment date	01.04.2008	
Assessment type	1	assiette de l'impôt fédéral direct
Report type	1	Communication fiscale normale
Taxpayer	naturalPersonsTaxReturnsOASIType { officialName= Müller firstName = Hanna sex = 2 dateOfBirth = 21.05.1962 vn = 7561111111113 otherPersonId CH.AHV = 11111111000 address = Seeweg 4, 1324 Mus- terberg, Schweiz maritalStatus = 1 dateOfEntry = 26.05.2000 }	femelle célibataire
SP basic data	-	
SP business data	-	
SP private data		
Child allowances	4'800	
Taxable income in accordance with DBG	100'000	
Spouse	-	
EP basic data	-	
EP business data	-	
EP private data	-	
Remark	-	

Attributs de la déclaration cadre

Attribut	Wert	Bemerkungen
senderId	KSTV Luzern	Adressage selon le concept d'adressage de sedex
declarationLocalReference	declarationLocalReferenceType { name = Fiskus Peter department = Veranlagung NP phone = 041 222 33 44 email = Peter.Fiskus@lu.ch }	
recipientId	AK Luzern	Adressage selon le concept d'adressage de sedex
originalSenderId	-	
messageld	1357911131151719	
ourBusinessReferenceID	135792468	
referenceMessageld	12345678910111214	Réf. à la commande 3
yourBusinessReferenceID	13121110987654329	Réf. à la commande 3

messageType	2011	
subMessageType	000103	
messagePriority	0	
sendingApplication	<pre> sendingApplicationType { manufacturer = SoftwareHouse product = STASoftware productVersion = 3.4.5 } </pre>	
partialDelivery	-	
subject	Steuermeldung AHV – Müller, Hanna	
object	<pre> naturalPersonsTaxReturnsOASIType { officialName= Müller firstName = Hanna sex = 2 dateOfBirth = 21.05.1962 vn = 7561111111113 otherPersonId CH.AHV = 11111111000 address = Seeweg 4, 1324 Musterberg, Schweiz maritalStatus = 1 dateOfEntry = 26.05.2000 } </pre>	femelle célibataire
comment	-	
messageDate	14.12.2010	
eventDate	13.12.2010	
eventPeriod	2009	
modificationDate	-	
action	6	
attachment	-	Aucune autorisée!
testDeliveryFlag	True	Exemple!
testData	-	
extension	-	

7.2.9 Rejet de la commande de message fiscal 1

Rejet de la commande de message fiscal 1

Attributs métiers

Attribut	Valeur	Remarques
reasonOfRejection	1	Personne pas dans le registre
remark	Commentaire quelconque, par exemple demander à la KSTA Zürich.	

Attribute des Meldungsrahmens

Attribut	Wert	Bemerkungen
senderId	CC Lucerne	Adressage selon le concept d'adressage de sedex
declarationLocalReference	<pre> declarationLocalReferenceType { name = Fiskus Peter department = Veranlagung NP phone = 041 222 33 44 email = Peter.Fiskus@lu.ch } </pre>	
recipientId	AK Luzern	Adressage selon le concept d'adressage de sedex
originalSenderID	-	
messageld	1357911131151719	
ourBusinessReferenceID	135792468	
referenceMessageld	12345678910111213	Réf. à la commande 1
yourBusinessReferenceID	13121110987654321	Réf. à la commande 1
messageType	2011	
subMessageType	000104	
messagePriority	0	
sendingApplication	<pre> sendingApplicationType { manufacturer = SoftwareHouse product = STASoftware productVersion = 3.4.5 } </pre>	
partialDelivery	-	
subject	Rejet de la commande de message fiscal – Muster, Felix	
object	<pre> naturalPersonsTaxReturnsOASIType { officialName= Muster firstName = Felix sex = 1 dateOfBirth = 26.03.1972 vn = 7561111111113 otherPersonId CH.AHV = 11111111000 address = Seeweg 4, 1324 Musterberg, Schweiz maritalStatus = 1 dateOfEntry = 26.05.2000 } </pre>	mâle célibataire
comment	-	
messageDate	14.12.2008	
eventDate	-	
eventPeriod	-	
modificationDate	-	

action	6	
attachment	-	Aucune autorisée!
testDeliveryFlag	True	Exemple!
testData	-	
extension	-	